



LA PETITE GAZETTE DUTHUIT

N°23
janvier 2021

Bulletin Municipal de la Commune du Thuit de l'Oison



**Nous vous souhaitons
de belles fêtes de
fin d'année**



L'édito

Chères administrées, chers administrés,

Par le biais de cette « petite gazette », nous souhaitons vous faire part de quatre informations importantes de dernière minute qui concernent : l'actualité COVID, l'arrivée de la fibre, le changement de jour de ramassage des poubelles sur une partie de notre territoire et enfin l'ouverture de la Maison France Services.

À l'image de tous les pays, la France connaît une situation qui justifie la plus grande vigilance. C'est pourquoi, sur les préconisations préfectorales, nous avons décidé, collégialement, d'annuler, à compter du 17 décembre, toutes les activités festives prévues dans nos salles des fêtes et ce, jusqu'à nouvel ordre.

De la même façon, la cérémonie des vœux de la Municipalité, ne pourra avoir lieu. Nous reviendrons vers vous sous une autre forme adaptée à la situation.

Nous adressons un grand merci aux soignants de la commune qui, encore une fois, se sont mobilisés rapidement et fortement pour affronter cette cinquième vague.

Deuxième nouvelle de dernière minute : une nouvelle zone de notre commune est maintenant éligible à la fibre. Nous voulions vous en informer au plus vite car nous savons que certains d'entre vous sont très impatients...

Troisième sujet : Attention ! le jour de ramassage des ordures ménagères change et devient identique sur les trois communes historiques. Retrouvez le détail dans l'article page 3.

Enfin, après quatre années de travail avec l'État et la Communauté de communes Roumois-Seine, nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture de la Maison France Services dans les locaux de l'ancienne mairie du Thuit-Anger. Vous pouvez maintenant bénéficier gratuitement de onze services de l'État en un même lieu mercredi, jeudi et vendredi, toute la journée. Ces informations sont développées en page 4.

Au-delà de l'intérêt de ces nouveaux services de proximité disponibles sur notre territoire, nous pouvons affirmer aujourd'hui que, comme promis, aucune commune historique n'a été oubliée et que chacune d'elle joue un rôle prépondérant pour notre « bien vivre au Thuit de l'Oison ». En effet, avec cette Maison France Services, l'ex-mairie du Thuit-Anger entame une nouvelle vie tandis que celle du Thuit-Simer est désormais le siège de Préhandys 276, association aidant les familles d'enfants porteurs de handicap.

Nous vous souhaitons à nouveau de belles fêtes,
Prenez-soin de vous

Pour le Conseil Municipal,
Gilbert DOUBET.

Covid-19

Informations - Préventions

Vaccination :

- Depuis le 15 décembre, la validité du pass sanitaire est conditionnée à la dose de rappel vaccinal pour les plus de 65 ans ;
- Une campagne de rappel pour les 50-64 ans est lancée depuis le 1er décembre (+ de 80% des personnes en réanimation ont plus de 50 ans);
- le contrôle de l'application du pass sanitaire est renforcé
- le port du masque est maintenu à l'école.

En partenariat avec la Commune, les infirmières libérales du pôle santé et la Pharmacie se mobilisent !

Le Pôle Santé

Les infirmières du Pôle Santé vous accueillent les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 7h30 et 8h30, lors de leurs permanences. Elles peuvent désormais vous vacciner avec le vaccin Pfizer ou Moderna, quel que soit votre parcours vaccinal : primo, injection ou rappels au sein de leur cabinet ou à domicile **uniquement sur RDV au 02.35.33.55.36.**

Elles établissent le Pass sanitaire avec son QR code

La Pharmacie

Vous pouvez également vous y faire vacciner sur rendez-vous au : **02 35 87 81 42**. Le vaccin Pfizer est réservé aux patients de - de 30 ans et aux patients présentant une allergie.

Tests :

Les infirmières du Pôle Santé et la Pharmacie effectuent les tests antigéniques et les tests PCR.

Pour les nourrissons et les enfants de - 12 ans des tests PCR salivaires sont possibles.

Élections

L'élection Présidentielle se déroulera **les dimanche 10 et 24 avril 2022.**

La date de clôture des inscriptions pour pouvoir voter lors de ce scrutin est fixée au **4 mars 2022.**

Les élections législatives se dérouleront **les dimanche 12 et 19 juin 2022.**

La date de clôture des inscriptions pour pouvoir voter lors de ce scrutin est fixée au **6 mai 2022.**

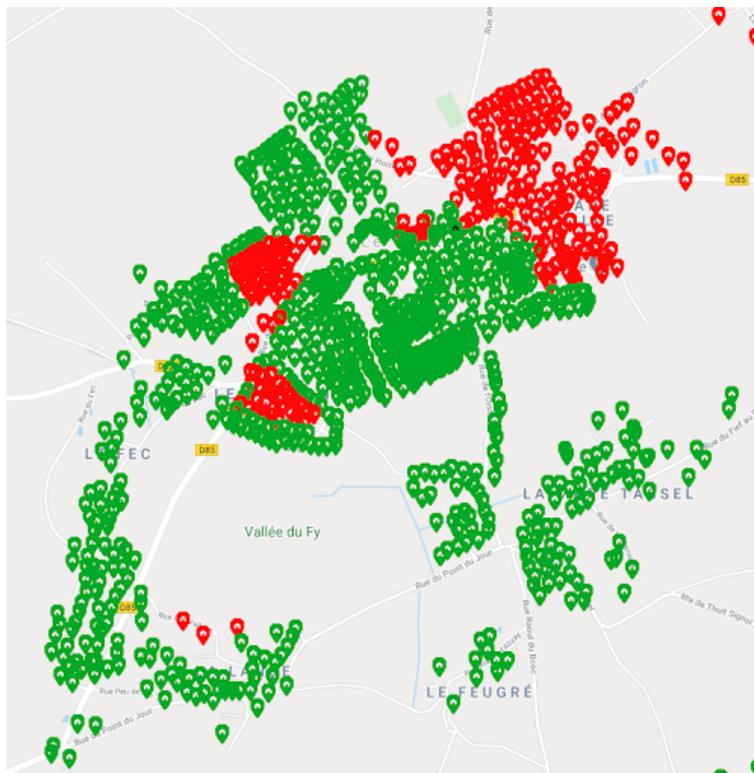
Nous invitons les jeunes de 18 ans à passer en Mairie afin de vérifier leur inscription.

Fibre optique

La fibre optique continue son déploiement sur notre commune !

Où en est-on ?

Après les foyers du Thuit-Simer et ceux à proximité des communes de La Saussaye et Saint-Pierre des Fleurs, éligibles depuis l'été 2020, une nouvelle zone est maintenant active . (Voir la carte ci-dessous)



Les zones rouges encadrées de verts seront très prochainement activées.

Je suis éligible, que dois-je faire ?

Vous devez choisir un fournisseur d'accès à internet (FAI) présent sur le réseau. Actuellement, onze opérateurs sont disponibles : Bouygues Telecom, Coriolis Telecom, Free, Ibloo K-Net, Nordnet, Orange, Ozone, SFR, Videofutur, We Access Group. Avant la souscription de votre abonnement, assurez-vous que votre adresse soit correctement identifiée sur cette carte : cartefibreoptique.thuitdeloison.fr

Est-ce obligatoire de basculer sur la fibre ?

Absolument pas, la fibre permet une augmentation du débit maximum à 1000 Mo. Il est de 20 Mo en ADSL et 100 Mo en VDSL.

Pour tester la vitesse de votre connexion :

<https://www.speedtest.net/fr>

Est-ce utile ?

Cela dépend des services internet utilisés : navigation, messagerie, jeu en ligne, télévision, Vidéo à la demande (VOD) ... et du nombre d'appareils dans le foyer : ordinateur, tablette, smartphone, TV connectée. Pour un usage optimal, il est nécessaire d'avoir au moins 3 Mo par appareil, en téléchargement, si vous souhaitez uniquement naviguer sur internet et envoyer des messages électroniques.

Si vous voulez en plus bénéficier de la télévision ou vidéo à la demande en haute définition par internet, il vous faudra au moins 5 Mo par appareil en téléchargement.

Puis-je améliorer ma connexion existante ?

Si votre domicile se trouve à moins de 500 m de la mairie et que votre débit est autour de 20 Mo, vous pouvez bénéficier d'une connexion plus rapide. Pour cela contactez votre fournisseur d'accès internet et demandez lui d'activer la technologie VDSL sur votre ligne. Chez la majorité des opérateurs, ce changement est gratuit et n'augmentera pas votre forfait. Il sera cependant nécessaire de remplacer votre box internet si celle-ci est trop ancienne. Selon votre situation géographique, ce changement peut rendre votre connexion internet jusqu'à 4 fois plus rapide.

Si vous souhaitez suivre la progression du déploiement, consultez régulièrement la page <https://thuitdeloison.fr/fibre-optique/> sur notre site internet.

Environnement

Le même jour de ramassage en porte à porte pour tout le monde.

Vous avez été destinataire avec la Gazette 22 du calendrier du ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif.

ATTENTION : Le jour de ramassage change pour Thuit-Anger et Thuit-Simer, à savoir tous les vendredis pour les ordures ménagères et tous les vendredis des semaines impaires pour le tri sélectif pour les **3 communes historiques**.

La dotation des bacs à ordures ménagères continue, il vous suffit de remplir le document disponible en Mairie ou téléchargeable via notre site internet.

Décoration des sapins

Participez à la décoration des sapins de Noël

Un défi pour cette année, trois sapins sont installés sur la Commune spécialement pour que vous les décoriez vous-même !

Laissez place à votre imagination, et venez y apporter votre touche personnelle.

Un sapin est installé à côté de chaque scénette illuminée.



Maison France Services



France services : le service public au cœur des territoires, services gratuits pris en charge par l'État, la Communauté de Communes Roumois Seine et la Commune.

FRANCE SERVICES

Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



Ancienne Mairie de Thuit Anger Rue Delamarre 27370 Le Thuit de l'Oison

Horaires d'ouverture : mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h, jeudi et vendredi 10h-12h30 / 14h-18h

Fanny Picotti et
Marie-Valérie Edeline

Vous accueillent sur les sites du
Thuit-Anger et d'Amfreville Saint
Amand
aux jours et heures suivants :



Mairie 2 rue de Blossenville 27370 Amfreville Saint Amand

Horaires d'ouverture : lundi 14h-18h, mardi 9h30-12h30 / 14h-18h

Maison France Services :

Tél. : 06.77.38.97.15

Mail : franceservicesamfreville@roumoisine.fr



LA GAZETTE DU THUIT - n°23

Directeur de publication : Gilbert DOUBET

Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion - Le Thuit Signol - 27370 LE THUIT DE L'OISON

Rédaction : Commission Communication. Conception : Estelle RENAULT

Imprimé à 1 600 exemplaires par IRS Imprimerie - Le Bosc Roger en Roumois

Journal gratuit - Dépôt légal en cours